

Publicité pour l'avortement : les évêques britanniques réagissent

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 22 mai 2010

La Conférence des évêques catholiques d'Angleterre et du Pays de Galles ont condamné la [diffusion](#) de publicités en faveur de l'avortement par une dizaine de cliniques « Marie Stopes » (ONG internationale de fourniture de services de « santé sexuelle ») en Grande-Bretagne ; en Irlande du Nord, l'avortement demeure illégal et les spots ne seront donc pas diffusés.

Un porte-parole des évêques a dénoncé la campagne qui doit démarrer lundi sur la chaîne publique *Channel 4* :

« L'avortement n'est pas un banal service au consommateur. Le présenter comme tel fait diminuer le respect de la vie et et même temps trompe et nuit gravement aux femmes, qui peuvent se sentir pressurées dans le sens d'une décision rapide, et totalement irrévocable. De plus, autoriser la publicité médiatique en faveur d'organismes conseillant et fournissant l'avortement revient, en fait, à permettre la promotion de la dimension d'exploitation d'autrui de ces services et n'est pas dans l'intérêt de la santé ou du bien-être psychologique des femmes. »

Sur son [blog](#), le directeur de l'association pro-vie anglaise SPUC John Smeaton, propose une série d'initiatives pour faire annuler la campagne, avec adresses e-mail à la clef. Et énonce une série d'arguments où chacun peut puiser – comme le fait que des centaines de femmes sont blessées par l'avortement chaque jour, et que les spots cachent la réalité de l'avortement.

« Les centres Marie Stopes ne sont pas des centres de conseil mais des usines d'avortement. Ils propulsent les femmes sur le chemin d'un avortement, parce qu'ils sont, de manière idéologique, engagés en faveur de l'avortement. Même si le spot de lundi soir n'emploie pas le mot “avortement”, Marie Stopes est bien connu en tant que fournisseur d'avortement. »

SPUC a fait campagne l'an dernier contre l'adoption d'une loi autorisant la publicité pour l'avortement et la contraception : sa pétition au Premier ministre avait recueilli 29.000 signatures

(sur papier) et s'ajoutait aux centaines de lettres individuelles contre le texte proposé.

© leblogdejeannesmits.